



Charte informatique – Anet Numérique pour Tous

Dans le cadre de ses activités, l'association **Anet Numérique pour Tous** met à disposition de ses adhérents et participants des postes informatiques.

Afin de garantir un usage responsable, sécurisé et respectueux des droits de chacun, les règles suivantes s'appliquent.

1. Utilisation des postes informatiques

- Les ordinateurs sont mis à disposition exclusivement dans le cadre des ateliers et activités de l'association.
 - Tout usage doit respecter les lois en vigueur, notamment en matière de droits d'auteur, de respect de la vie privée et de sécurité informatique.
 - Les participants s'engagent à ne pas utiliser ces ressources à des fins illégales, commerciales ou contraires aux valeurs de l'association.
-

2. Sessions virtuelles via Kasm

- Les postes informatiques fonctionnent grâce à des **sessions virtuelles jetables**, fournies par la plateforme **Kasm** : <https://kasm.labbej.fr/>.
 - Cette infrastructure est hébergée et administrée par **LABBEJ27**.
 - Chaque connexion démarre une **nouvelle session vierge**, sans lien avec les précédentes.
-

3. Données personnelles et confidentialité

- **Aucune donnée personnelle n'est conservée** :
 - Les documents créés ou téléchargés dans une session sont supprimés automatiquement à la fermeture.
 - Les historiques de navigation et identifiants ne sont pas sauvegardés.
 - Il est de la responsabilité de chaque participant de **sauvegarder ses fichiers personnels** sur un support externe (clé USB, disque dur, cloud personnel).
-

4. Cybersécurité

- L'association sensibilise les participants aux bonnes pratiques en matière de cybersécurité.

- Tout comportement mettant en danger le réseau ou les postes (installation de logiciels malveillants, tentative d'intrusion, etc.) est strictement interdit.
-

5. Responsabilité

- L'association met en œuvre tous les moyens nécessaires pour offrir un accès sûr et fiable.
 - Elle ne saurait être tenue responsable en cas de perte de données, d'interruption de service ou d'usage non conforme par un utilisateur.
-

En utilisant les postes informatiques de l'association, chaque participant reconnaît avoir pris connaissance de la présente charte et s'engage à la respecter.